

DESIREUX D'OUVRIR UN COMMERCE SUR ARLON

QUELQUES INFORMATIONS IMPORTANTES

Vous êtes futur commerçant sur la commune d'Arlon ? Félicitations et bienvenue !

Vous devez toutefois vous assurer d'être en règle avec les dispositions légales qui régissent l'exercice de votre activité, celles en vigueur sur la commune ainsi que vis-à-vis des législations et réglementations fiscales, sociales et environnementales.

Vous devrez entre-autre justifier :

1. du **rapport de conformité de l'installation électrique** et de l'installation au gaz (Vinçotte, BTV, Socotec)
→ **Contact Ville : Christophe Gillet - Conseiller en prévention** **063/67.00.29**
2. du **rapport de la visite des pompiers** (SRI)
→ **Contact Ville : Claire Ducamps - secrétaire du Bourgmestre** **063/24.56.03**
Ils contrôleront l'installation électrique et celle au gaz, la présence d'extincteurs, les pictogrammes de sortie de secours, l'éclairage de secours
3. pour la vente d'**alcools**, d'un **permis de Patente** délivré par l'administration communale
→ **Contact Ville : Dolorès Bodart - Service Patente** **063/24.56.73**
4. pour la vente de **consommables**, des **autorisations de l'afsca**
5. d'un **permis d'enseigne et/ou vitrophanie**
→ **Contact Ville : Service urbanisme** **063/24.56.07**
Vous trouverez sur le site www.arlon.be le règlement communal d'urbanisme
6. d'un **plan d'évacuation des déchets** (cartons, sachets, déchets alimentaires, bouteilles,...)
→ **Contact Ville : Francis Descamps - Agent constatateur** **063/67.00.38**
7. d'horaires d'ouverture conformes à la législation à afficher sur la vitrine

Nous vous invitons :

- à écrire au Collège communal pour présenter votre nouvelle activité et vous renseigner sur les obligations en vigueur sur la commune (administration@arlon.be)
- à vous faire accompagner par la Chambre de Commerces et Industries (CCILB), l'UCM ou, si vous êtes demandeur d'emploi, par une couveuse d'entreprise (Créa-Job ou Challenge)
- à prendre conseil auprès d'**ARLON CENTRE-VILLE asbl** pour tout projet commercial sur son périmètre d'action
- à vous affilier à l'association des commerces et industries de la commune - **ACIA**

DESIREUX D'OUVRIR UN COMMERCE SUR ARLON

6 PARTENAIRES A VOTRE SERVICE

1/ ARLON CENTRE-VILLE asbl

L'asbl Arlon Centre-Ville plus communément appelée Gestion Centre-Ville (GCV) a pour mission de développer et gérer durablement son centre-ville ; mission garantie par un partenariat public-privé équilibré. Maitrisant les forces et faiblesses de son centre, les menaces et opportunités qui se présentent à elle, la GCV est à même de :

- Conseiller et accompagner le porteur de projet dans son **positionnement sectoriel et géographique** ainsi que dans la **prospection d'une cellule** commerciale.
- **Mettre en réseau** le porteur de projet auprès des différents acteurs public et privés locaux.
- Renseigner le porteur de projet sur le **contexte socio-économique** du centre-ville via l'outil de gestion statistique alimenté par un ensemble de données micro-économiques relatives au centre-ville (flux piétons, enquêtes, relevés commercial et parkings,...)
- Accompagner le porteur de projet dans ses démarches d'obtention des différentes **primes** allouées à l'installation de nouveaux commerces et dans les **démarches administratives** liées à l'ouverture d'un commerce en centre-ville.

Personne de contact :
asbl Arlon Centre-Ville
rue Paul Reuter, 8
6700 Arlon
www.arloncentreville.be
BOSSALER Christine gcv@arlon.be
063/24.56.91

PRIME CREASHOP & PRIME COMMUNALE
LASSANCE Aubry creashop@arlon.be
063/24.56.85
> Permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h.

2/ ACIA

Fondée en 1930, l'Association Commerciale et Industrielle d'Arlon a pour mission de promouvoir le commerce arlonais.

L'ACIA organise de nombreuses animations réparties sur l'année dont, une grande braderie d'été, des actions commerciales thématiques et saisonnières, Saint Nicolas, etc.

Chaque année, le Salon Provincial du Bâtiment est aussi mis sur pied par l'ACIA, salon qui regroupe plus de 70 exposants et draine quelques 14.000 visiteurs.

Le premier rôle de l'ACIA est de défendre et soutenir ses adhérents et de les représenter auprès des autres institutions, et ce, dans tous les domaines.

Personne de contact :
Zipporah Soxhlet zipporah.soxhlet@gmail.com

ACIA | rue Paul Reuter, 13 | B-6700 ARLON
Tél : 063/22.47.97
GSM : 0493/55.12.97
www.acia.be
PRÉSIDENTE : Catherine ARNOLD 0496/87.82.15

3/ CHALLENGE

Challenge (Couveuse d'entreprise pour demandeur d'emploi) propose une aide et un accompagnement à la création d'entreprise personnalisés.

Ce que Challenge peut vous apporter !

- Un **accompagnement** pour le développement de votre activité d'indépendant.
- **L'expertise** de professionnels de la création d'entreprise
- La confrontation de vos choix et idées à l'avis d'experts, afin d'être **rassuré ou réorienté**
- La structuration de votre démarche pour développer une activité **durablement** et accéder à des aides
- Un **réseau** d'entrepreneurs, d'experts et de professionnels de Challenge
- Le lancement votre activité **en limitant votre exposition aux risques**

Personne de contact :
LOUIS Pauline pauline.louis@challengeonline.be
061/28.75.41
www.challengeonline.be

Permanences sur Arlon :
Zone Artisanale de Weyler
Rue Claude Berg, 34
6700 Arlon
> Uniquement sur rendez-vous.

4/ CREA-JOB

Créa-Job (Couveuse d'entreprise pour demandeur d'emploi) est une ASBL qui a pour mission de favoriser l'insertion socioprofessionnelle en accompagnant les personnes qui souhaitent créer leur activité d'indépendant à titre principal.

- **L'accompagnement** : l'équipe de Créa-Job met son expertise à disposition du futur entrepreneur. A travers des entretiens individuels, l'accompagnateur écoute, soutient et donne des conseils personnalisés sur tous les thèmes de la création d'entreprise. L'objectif est de faire avancer le porteur de projet vers l'autonomie.
- **La sécurité** : créer sa propre entreprise engendre des risques importants... C'est pourquoi Créa-Job met à disposition des outils efficaces qui réduisent effectivement ces risques. Le rôle central consacré à la préparation du projet d'entreprise permet d'éviter de nombreux écueils. Tester le projet au sein de la couveuse d'entreprise agit comme un tremplin au lancement de l'activité en limitant le risque financier. Le futur entrepreneur peut ainsi développer son projet avec un maximum de confiance.
- **La création d'activité** : Créa-Job soutient le porteur de projet de A à Z vers l'autonomie et vers la création d'une entreprise rentable et pérenne. Et ce, dans différents cas de figure : création d'une

nouvelle entreprise, reprise d'une activité existante, en tant qu'indépendant, personne physique ou en société.

Personne de contact :

JUMET Eve eve.jumet@creajob.be
ZORATTI Katrine katrine.zoratti@creajob.be
084/46.83.80
www.creajob.be

Permanences sur Arlon :

Administration communale de la Ville d'Arlon
Rue Paul Reuter, 8
6700 Arlon

> Tous les derniers vendredis du mois à partir de 9h30, rendez-vous individuels 45 min.

5/ CCILB

La Chambre de commerce et d'industrie du Luxembourg belge -CCILB- est un organisme de services aux entreprises offrant une palette d'actions et de compétences au service de l'entrepreneuriat :

- Du conseil et de l'accompagnement...
- De l'aide technique et concrète...
- De l'information économique au sens large...
- De la mise en réseau...
- De la veille « réglementaire » et d'opportunités...
- De la conception et du suivi de projets ponctuels et/ou récurrents...

Personne de contact :

NOEL Julie julie.noel@ccilb.be
061/29.30.57
www.ccilb.be

Permanences sur Arlon :

Espace Wallonie d'Arlon
Place Didier 42
6700 Arlon

> Tous les premiers lundis du mois, sur rendez-vous

6/ U.C.M

L'UCM est la principale organisation patronale francophone engagée dans la défense des indépendants et des chefs d'entreprises. L'UCM propose aux PME une gamme diversifiée de services.

Le service de développement économique appelé communément le DEVECO a la mission d'accompagner les porteurs de projets et indépendants dans la création d'entreprise ou la croissance.

Ceci peut prendre différentes formes tel que :

- Elaboration de plan financier ;
- Accompagnement en communication ;
- Analyse de l'aspect juridique ;
- Structuration du projet ;
- Etude de marché ;
- Accompagnement aux aspects environnementaux ;
- Accompagnement aux aspects alimentaires (normes AFSCA, ...)

Personne de contact :

Nathael Foulon

Avenue Herbofin, 32B – 6800 Libramont

tél : 061/230.736

fax : 081/320 844

[*nathael.foulon@ucm.be*](mailto:nathael.foulon@ucm.be)

[*www.ucm.be*](http://www.ucm.be)